

ANTOINE CHASTEL ET LA BÊTE DU GÉVAUDAN : FICTION OU RÉALITÉ ?

Louis Fabien



Ancien esclave des barbaresques, marginal entouré de chiens féroces, sadique obsédé par la vue du sang...Que n'a-t-on pas raconté sur Antoine Chastel !

Ce paysan originaire de Darnes (Haute-Loire), marié, père de famille, décédé à presque 80 ans, était-il vraiment lié à la Bête du Gévaudan qui fit près d'une centaine de victimes entre 1764 et 1767 ?

*Plaquette diffusée gratuitement par l'auteur
Utilisation commerciale interdite*

La réalité historique : Correspondances, procès-verbaux, schémas, actes de sépulture et articles de gazettes constituent une base solide pour dresser la chronologie de faits établis avec une quantité de détails; à condition de conserver une attitude critique à leur égard et analyser leur véracité en croisant les sources.

La tradition orale : Transmise de bouche à oreille, déformée par les siècles et l'imagination des conteurs lors des veillées, elle est surtout révélatrice de superstitions séculaires.

La fiction : Elle concrétise le « mythe » par son puissant pouvoir de suggestion, et brouille les frontières entre réalité et imaginaire. Pour composer son œuvre, un auteur peut parfois prendre de grandes libertés avec la réalité historique. Il peut dramatiser un événement, exacerber les traits de caractère d'un personnage ou encore porter des accusations hasardeuses, céder au goût du sensationnalisme...Le mariage entre Histoire et fiction donne parfois de beaux enfants. Mais le plus souvent, il donne naissance à des aberrations.

À L'ORIGINE DES ACCUSATIONS, UN ROMAN

Le 19 juin 1767, un dénommé Jean Chastel, résidant à la Besseyre-Saint-Mary (Haute-Loire), tue la Bête du Gévaudan d'un coup de fusil chargé d'une balle et de cinq chevrotines. Il met ainsi fin à trois longues années de terreur...

En 1911, une thèse soumise par le docteur Paul Puech, membre éminent de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, soulève de virulents débats. Selon lui, la Bête du Gévaudan fut une psychose répandue par trois facteurs : des loups affamés, des mystificateurs, et un fou sadique.

C'est en 1936, dans le livre *La Bête du Gévaudan* d'Abel Chevalley, que le grand public fait pour la première fois connaissance avec Antoine Chastel, le fils de Jean Chastel ¹ :

« [Il] avait erré jadis en pays lointain, risqué les galères, connu des forçats, vécu chez les huguenots du Vivarais, voyagé en mer...On disait qu'il avait été pris par les pirates, qu'il avait marché sur le Christ en Alger (...) Un jour, on l'avait vu reparâître, balafré, couturé, méconnaissable (...) Depuis plusieurs années, il vivait seul dans ses bois, tantôt au Pavillon, tantôt dans une des deux ou trois cabanes qu'il avait sur le Mont Mouchet, entouré de mâtins à demi-sauvages, toujours suivi par sa grande chienne rousse (...) »

« C'est une bête, lui aussi, une bête mutilée affreusement...dans sa chair (...) Un bouc castré, c'est dégoûtant mais facile à mener...(...) Il a été en Alger, tu sais...Esclave, et au Maroc, valet chrétien des bêtes. Chair maudite, griffée, deux ans aux ménageries, aux meutes...Ah ! Les hyènes, les ours, il en a élevé, ce gorille malade ! »

Ancien esclave des pirates et gardien de fauves, cet individu émasculé et défiguré déteste profondément le genre humain. La sœur du narrateur suggère que la Bête a

¹ *La Bête du Gévaudan*, Abel Chevalley, Gallimard, 1936 (réédité aux éditions J'ai Lu).

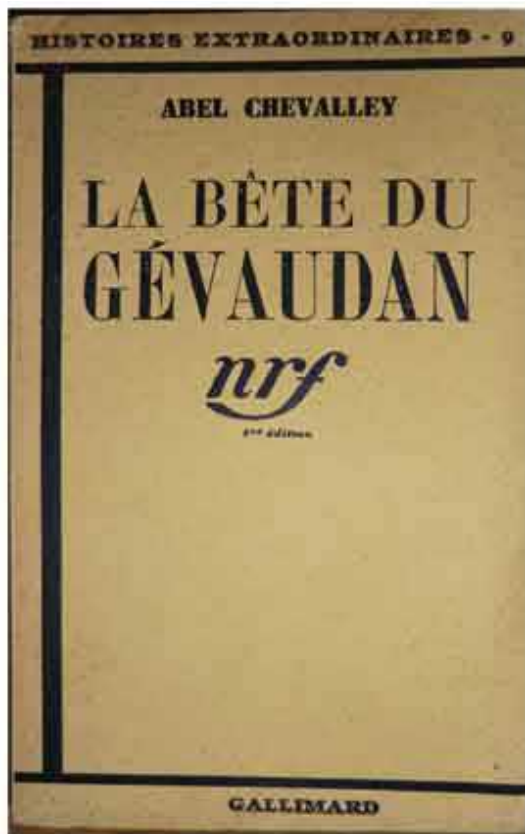
un maître, et qu'il pourrait s'agir de ce « bouc castré ». Elle projette de traîner quelque temps en compagnie pour lui faire avouer sa culpabilité...Mais quelque temps plus tard, le corps de la jeune femme est retrouvé atrocement mutilé dans un bois. L'auteur n'ira pas plus loin mais laisse tout de même planer de lourdes présomptions !...Il nous brosse le portrait du parfait « Serial Killer » avant l'heure !

D'où sort cet Antoine Chastel dont personne n'a jamais fait mention du temps où l'histoire de la Bête était encore fraîche dans les mémoires ? Deux solutions : de l'imaginaire débridée de l'auteur ou de sa mauvaise interprétation de la tradition orale. Mais en aucun cas des archives officielles qui, comme nous allons le voir, contredisent ses présomptions.

Daniel Abel Chevalley est né le 7 avril 1868 en France, dans la commune de Mouilleron-en-Pareds (Vendée). Tour-à-tour professeur d'anglais, consul général à Pretoria (Afrique du sud), représentant de la France en Prusse orientale, haut-commissaire en Géorgie et maire de Chancey (Indre-et-Loire), il a publié quelques essais et recueils de poèmes (*La reine Victoria: sa vie, son rôle, son règne; Au pays d'Égypte, stèles et cippes; Le roman des métiers au temps de Shakespeare...*), parfois sous le pseudonyme de Jean Baslin. Il s'est éteint en 1933.

La Bête du Gévaudan est son dernier ouvrage, publié trois ans plus tard chez Gallimard à titre posthume. Il s'agit d'un **ROMAN**, d'une fausse chronique, d'un faux mémoire rédigé par un narrateur fictif nommé Jacques Denis.

De la genèse du projet, nous en savons peu. En combinant réalité et romanesque, Chevalley brouille habilement les pistes. A-t-il consulté les archives d'époque, ou s'est-il basé sur les recueils existants en laissant par la suite travailler son imagination ? Une référence à Marc Chassaigne (*Les procès de Morangiès*), laisse à penser que la rédaction a eu lieu à partir de 1929.



À gauche, première édition de 1936 chez Gallimard. À droite, la réédition de 1972 chez J'ai Lu.

* * * *

En 1946, l'écrivain Henri Pourrat, visiblement influencé par le roman d'Abel Chevalley, enfonce le clou avec son *Histoire fidèle de la Bête du Gévaudan*. L'histoire prend maintenant des allures de tragédie familiale. On retrouve Antoine Chastel, dépeint comme étant « effrayant de solitude, sauvagement terré au milieu de ses mâtins (dogues) et des loups dans une de ses cabanes qu'il avait aux abords de la Ténazeyre ». Jean Chastel aurait su amener « ce fils plus ou moins vendu au Diable » à un incroyable retournement : « du meneur de loups qui envoyait la Bête égorger femmes et enfants, il avait fait celui qui l'avait envoyée tomber d'elle-même sous les balles bénites » !

* * * *

Début des années 60. Nous sommes à l'époque des mouvements écologistes, de la préservation des espèces et des réserves naturelles. *Canis Lupus* n'est plus vu comme un grand prédateur, comme la méchante bête cruelle des contes pour

enfants. Il faut à tout prix l'innocenter...quitte à placer l'Homme au banc des accusés ! C'est donc tout naturellement que certains auteurs vont se pencher sur la culpabilité d'un émule de Gilles de Rais, un seigneur, un « Messire » qui voit dans le meurtre de jeunes enfants le moyen de briser son ennui...C'est le cas de Marguerite Aribaud-Farrère qui soupçonne un descendant d'une « vieille famille puissante du midi », « amateur de toutes les perversions sexuelles ». ² Mais d'autres essayistes ne sont pas convaincus, et vont plutôt se lancer sur la piste d'un sorcier, d'un « meneur de loup ». ³

Le premier épisode de la série télévisée dramatique *Le Tribunal de l'Impossible*, diffusé en octobre 1967 sur la première chaîne de l'ORTF, se penche sur les tragiques échecs des hommes pour abattre la Bête du Gévaudan. Antoine Chastel, colosse hirsute vêtu de peaux de bêtes (joué par le comédien Christian Van Cau), semble tout droit sorti des romans respectifs d'Abel Chevalley et d'Henri Pourrat. Sa capture par les pirates mahométans est même évoquée au détour d'un dialogue :

LA GRAND-MÈRE : *[C'est] un renégat. C'est pas pour rien que les sarrasins lui ont tatoué une croix sous le pied, pour que chacun de ses pas soit une offense à Jésus-Christ.*

LE CURÉ : *Vous y êtes allé voir ?...Et même si c'était vrai ? C'est de sa faute si les barbaresques l'ont fait prisonnier sur la mer ?*

LA GRAND-MÈRE : *Alors pourquoi se cache-t-il comme un pestiféré dans les grottes de la Ténazeyre, avec pour seul compagnie des molosses à demi-sauvages ?*

La Bête du Gévaudan de Chevalley est réédité aux éditions *J'ai Lu* en 1972 (collection *L'Aventure mystérieuse du cosmos et des civilisations disparues*). Si certains restent sceptiques concernant la culpabilité d'Antoine Chastel, comme le

² *La Bête du Gévaudan enfin démasquée*, à compte d'auteur, 1962.

³ Un mendiant qui aurait le pouvoir de commander aux bêtes sauvages.

célèbre historien et académicien Alain Decaux ⁴, d'autres vont détourner la réalité historique pour attirer les lecteurs avides d'enquêtes criminelles et de sensationnalisme.

Antoine Chastel devient ainsi le coupable tout désigné sous la plume de pseudos historiens autoproclamés; l'ogre velu, le sadique du Mont Mouchet accompagné de son molosse au muflé barbouillé de sang...Oh, calomnie !



Antoine Chastel (Christian Van Cau) dans le téléfilm La Bête du Gévaudan de Yves-André Hubert (1967).

⁴ « Rien ne prouve la culpabilité d'Antoine Chastel ». *Alain Decaux raconte*, ORTF, 1972 / *La Bête du Gévaudan était-elle un sadique ?*, *Historia* numéro °370, 1977.

QUI ÉTAIT RÉELLEMENT ANTOINE CHASTEL ?

Jean Chastel est né en 1708 au village de Darnes, commune de Charraix, entre Saugues et Langeac (aujourd'hui situé dans le département de la Haute-Loire en région d'Auvergne-Rhône-Alpes). Les archives nous disent qu'il est chasseur, laboureur, brassier et parfois cabaretier (restaurateur) à La Besseyre-Saint-Mary. Il signe fréquemment les registres paroissiaux (enterrements, mariages, baptêmes), ce qui est rare pour un paysan de l'époque. On le surnomme « *de la Masco* » : « le fils de la sorcière » en occitan ⁵. D'où tient-il ce sobriquet ? Mystère...mais les superstitions foisonnent dans le Massif Central. Un paysan un peu bourru, sachant écrire et parler à la fois le patois et le français (donc aussi instruit qu'un homme d'église), ne peut que paraître suspect aux yeux de ses voisins illettrés.



*Stèle à la mémoire de Jean Chastel, « vainqueur de la Bête du Gévaudan »,
à La Besseyre-Saint-Mary.*

⁵ Bulletin de la société d'Agriculture... Tome XXXV pg.189, 1884.

Jean Chastel épouse Anne Magdelaine Charbonnier, du village de la Besseyre. De cette union naîtront neuf enfants : Jeanne (24/02/1736), Agnès (28/03/1737), Pierre (08/03/1739), Agnès (14/01/1741), Claude (03/06/1742), Jeanne-Marie (04/08/1743), Jean-Antoine (20/04/1745), Catherine (04/04/1747), et Jean-François (25/06/1749).

Le véritable Antoine Chastel se prénomrait Jean-Antoine, né le 20 avril 1745 à Darnes. Lorsque la Bête fait ses premières victimes en 1764 au-delà de la forêt de Mercoire, du côté du Vivarais (Ardèche), le troisième garçon de cette fratrie a donc...19 ans.

Il est à noter que, peu après sa naissance, son oncle Jean-Pierre Chastel est interrogé par le procureur d'affaires en la justice du Besset pour la mort suspecte de Joseph Pascal, charpentier à Pompeyrin. Il s'enfuit de la province et fait alors l'objet d'une condamnation à mort par contumace, mais reviendra quelques années plus tard à Darnes, peut-être gracié.

Le 19 juin 1767, Jean-Antoine Chastel, âgé de 22 ans, fait partie des chasseurs sollicités par le marquis d'Apcher pour encercler les bois de la Ténazeyre, au pied du Mont Mouchet (avec trois cent rabatteurs selon certaines sources). C'est vers les dix heures du matin que son propre père, Jean Chastel, tue la Bête au lieu-dit « la Sogne d'Auvers ». Le 3 mai 1768, le diocèse de Mende lui offre 312 livres de récompense pour avoir participé à cette chasse.

Il devient cultivateur et épouse Catherine Charitat le 28 janvier 1778, à l'âge de 33 ans. Le couple fonde une famille de neuf enfants : Anne (11/11/1778), Jean-Antoine (11/07/1780), Jeanne (20/06/1782), Anne-Marie (9/06/1784), Catherine (7/05/1786), Jeanne-Marie (4/07/1787), Pierre-Laurent (1791), Jean-François

(23/07/1792), Marie-Anne (1795). Après le décès de son épouse, Jean-Antoine Chastel reste à la ferme familiale. Il décède à La Besseyre-Saint-Mary le 30 mai 1823, à l'âge de 78 ans.



Paysan du Massif Central, XIX siècle.

ELLE COURT, ELLE COURT, LA RUMEUR...

À présent que nous avons eu un aperçu de sa « vraie vie », inscrite sur des documents administratifs et l'arbre généalogique de la famille, examinons les plus folles rumeurs qui courent sur le troisième fils de Jean Chastel...



Antoine Chastel, illustration de Nicolas Wintz

(Je Lis des Histoires Vraies N°83, 2000)

* * * *

Antoine Chastel, marginal ou fou sadique ?

L'Auvergne et les Cévennes étaient à cette époque des provinces extrêmement violentes. Les autorités étaient découragées par le nombre effarant d'incivilités et de crimes en tous genres, perpétrés par des vagabonds et des bandits de grands chemins. La paysannerie n'était pas en reste non plus : le canton de Valgorge (Vivarais) était tristement pour « la férocité de ses habitants » qui s'entretuaient « habituellement ». Les jeunes qui n'étaient pas enrôlés par la milice (astreints à une

durée de service variable) n'hésitaient pas à se livrer au meurtre pour « laver l'honneur » de la famille...Mais ces activités criminelles ne restaient pas impunies, comme le prouvent de nombreux procès consignés dans les archives notariales, paroissiales, et celles de la cour d'assises de Mende...⁶

Jean-Antoine Chastel a atteint l'âge de 78 ans sans avoir fait l'objet d'une quelconque accusation ou condamnation; à la différence de son oncle Jean-Pierre Chastel qui, comme nous l'avons vu, a été le principal suspect dans une affaire de meurtre.

Dans l'hypothèse que le fils de Jean Chastel ait effectivement été un fou sadique, lié à la Bête du Gévaudan...Après la fameuse chasse du 19 juin 1767, où son propre père a abattu l'animal et libéré la province, ne se serait-il pas fait oublier ? N'aurait-il pas quitté le Gévaudan ? Or il a encore encore vécu pendant soixante ans dans le même petit village.

Aurait-il alors été, comme certains le pensent, absout de ses pêchés par un homme d'église et ami de la famille (l'abbé Fournier); protégé par le secret de la confession; remis dans le droit chemin avec l'aide de ses proches ? Soyons sérieux une seconde...Même lavé de ses pêchés, ce grand malade - responsable de la mort de près d'une centaine de personnes - aurait forcément récidivé ou ressenti ce « besoin » de tuer encore et encore. Stéphane Bourgoïn, grand criminologue français, affirme qu'un « Serial Killer » n'est jamais inactif bien longtemps, qu'il « replonge » forcément à un moment ou à un autre, et qu'il ne peut être arrêté que par l'incarcération ou la mort...⁷

Certes, il y a bien eu la mystérieuse « Bête des Cévennes » qui a sévi de 1809 à

⁶ *L'impossible mariage : Violence et parenté en Gévaudan*, Claverie/Lamaison, 1983.

⁷ *Serial Killers : enquête mondiale sur les tueurs en série*, Stéphane Bourgoïn, 2014.

1816 avant de disparaître comme elle fut venue...Mais rien, absolument rien ne prouve la culpabilité de Jean-Antoine Chastel (alors âgé de 65 ans) dans cette affaire !

* * * *

Antoine Chastel, condamné aux galères ?

Le 27 septembre 1748, une Ordonnance de Louis XV abolit l'institution des galères et incorpore ces dernières dans la marine royale. Les bateaux à rame sont abandonnés et les galériens gardés à terre dans les bagnes comme ceux de Toulon et Marseille.

« Quiconque aura été condamné à la peine des travaux forcés, sera flétri, sur la place publique, par l'application d'une empreinte avec un fer brûlant sur l'épaule droite. Cette empreinte sera faite des lettres TP pour travaux à perpétuité, de la lettre T pour les travaux à temps. La lettre F sera ajoutée dans l'empreinte si le coupable est un faussaire. »

« Quiconque aura été condamné à une des peines de travaux forcés, avant de subir sa peine sera attaché au carcan sur la place publique : il y demeurera exposé aux regard du peuple durant la journée entière. Au-dessus de sa tête sera placé un écriteau portant en caractères gros et lisibles ses noms, sa profession, son domicile, sa peine et la cause de sa condamnation. »

« Quiconque aura été condamné à la peine des travaux forcés à temps ou à vie sera durant la durée de sa peine, aura à subir la dégradation civique et la destitution et l'exclusion du condamné de toutes fonctions publiques, il sera en état d'interdiction légale d'entrée dans les églises et les lieux du Seigneur. »

Selon ce code royal très strict de 1750, le bagnard était marqué au fer rouge; exposé sur une place publique avec son identité, son lieu de domicile et sa peine; surveillé et exclu à vie des endroits publics comme des églises. Jean-Antoine Chastel s'est marié et n'a fait l'objet d'aucune condamnation avant ou après 1764. Il n'existe

aucune trace de lui dans les archives judiciaires de l'Ancien Régime, au contraire de son oncle condamné par contumace.

* * * *

Antoine Chastel, esclave des barbaresques ?

Les barbaresques étaient des corsaires musulmans qui écumaient les mers et longeaient les côtes occidentales à la recherche de navires à piller, et d'esclaves à capturer. Certains de leurs prisonniers étaient condamnés à ramer sur les navires, enchaînés jusqu'à la mort. D'autres étaient amenés en « Barbarie » (Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie), et vendus sur les marchés (« Badistan ») comme ouvriers ou valets. Convertis de force à l'Islam, peu d'entre eux revoyait l'Europe.

Un document de 1785 imprimé à Marseille dévoile l'identité de 314 esclaves français rachetés à Alger, dont 32 hommes du Languedoc. Le nombre d'esclaves chrétiens est estimé à un million deux cent cinquante mille pour une période allant de 1530 à 1780.^{8 9}

Selon certains auteurs qui s'appuient sur la prétendue tradition orale, Jean-Antoine Chastel, alors âgé de 16 ou 17 ans, se serait enfui de la ferme familiale pour échapper à la milice. Il aurait gagné la Méditerranée pour embarquer sur un navire marchand (comme mousse ou passager clandestin), et se serait retrouvé en Afrique du nord, vendu comme esclave...

Comme le prouve sa nombreuse descendance (neuf enfants), Chastel a gardé ses

⁸ *Rivalités maritimes européennes : XVIe-XIXe siècles*, Collectif, Paris-Sorbonne, 2005.

⁹ Ce n'est qu'en 1890, sous la Troisième République française, que l'esclavagisme chrétien disparaît définitivement.

bijoux de famille...Il n'a donc pas été affecté à la surveillance d'un harem ¹⁰ !

Peut-être a-t-il alors été envoyé dans la ménagerie du Dey (le plus haut dirigeant de la régence d'Alger) après avoir fait preuve d'un véritable « don » pour soigner ou apaiser les bêtes. Il serait alors devenu le gardien des lions, hyènes, ours et autres panthères destinés à divertir les riches seigneurs. Le jeune homme aurait vu dans ces fauves, mis en cage par la cupidité des hommes, le reflet de sa misérable condition...Jusqu'à devenir lui-même une bête. Joli scénario de roman !...

Pour soulever l'indignation de l'opinion publique, l'État divulguait l'identité des esclaves chrétiens (qui portaient également un nom mahométan suite à leur conversion à l'Islam). Pas un Jean-Antoine Chastel n'apparaît dans ces registres...



Le bagne d'Alger.

¹⁰ Les gardiens de harem étaient castrés, le plus souvent avec une lame de rasoir et de l'huile bouillante, pour éviter toute « affaire » avec les femmes.

* * * *

Antoine Chastel, garde-chasse au Mont Mouchet ?

La Ténazeyre (ou Ténezère) est une forêt qui se situe sur les pentes du Mont Mouchet, près du village d'Auvers. Dans l'Histoire, elle est restée célèbre pour avoir été le théâtre de la mort de la Bête de Jean Chastel en 1767, et d'une violente bataille les 10 et 11 juin 1944 contre le fascisme et l'hitlérisme.¹¹

L'identité du propriétaire de ces bois dans les années 1760 reste incertaine. Certains documents évoquent le marquis du Pons de la Grange, seigneur de la Grange-d'Ambillon, de Bar, de la Volpilière, d'Agnat près de Brioude. D'autres, une certaine « Dame d'Apcher de Châteauneuf » qui aurait pu être la comtesse de Fournels (par qui le capitaine Duhamel a obtenu des pièges pour capturer la Bête en janvier 1765); Paule de Launay (mère d'Alexandre Paul Guérin, futur « marquis rouge » de l'Assemblée Constituante); ou encore une certaine veuve Le Mongier..

Le garde-forestier d'un bois privé était aux ordres directs de son propriétaire, le plus souvent un noble. Selon la *Pratique universelle pour la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux* (1762), il devait connaître les limites de la justice du seigneur des lieux, et être en état de les appliquer. Cet agent surveillait la croissance du bois, les activités suspectes (chasses, braconnages) en étant parfois armé, rédigeait et signait des rapports....C'était donc loin d'être un « sauvage », « terré dans sa cabane » et « entouré de molosses » !

Les premières attaques de la Bête se situent dans le Vivarais, voir dans le Dauphiné (Drôme, Hautes-Alpes, Isère) si on prend en compte des actes de sépultures troublants signés en 1763. Le garde-chasse d'un domaine seigneurial ne pouvait pas tout quitter pour aller égorger des petits bergers à des centaines de kilomètres de là, et revenir comme si de rien n'était ! Les routes étaient inexistantes à

¹¹ Voir le Musée de la Résistance du Mont Mouchet à Auvers (43300).

l'époque, ou en tout cas ne permettaient pas de faire les trajets d'aujourd'hui.

Et il n'y a aucun document officiel, signé de la main d'un seigneur d'Apcher (le jeune marquis Jean-Joseph pouvait également chasser dans les bois de la Ténazeyre, comme en témoigne la battue du 19 juin 1767), qui atteste que Jean-Antoine Chastel de la Besseyre-Saint-Mary ait bien un jour occupé ce poste.

* * * *

Antoine Chastel, manipulateur et faux témoin ?

Le 12 février 1765, Mr. du Verny de la Védrines, maître verrier au château de Chamblard (paroisse de Nozeyrolles), tire sur la Bête alors qu'elle traverse sa propriété (qui appartenait au second subdélégué de Langeac, Joseph-François de Boissieu). Il est persuadé de lui avoir cassé la patte arrière gauche et la suit dans les bois avec un domestique. Ils finissent par rentrer bredouilles à la nuit tombée.

Le lendemain, le gentilhomme affirme avoir rencontré, lors d'une chasse dans les mêmes bois, « les sieurs Chastel, chasseurs de profession, qui résident dans la paroisse de la Besseyre-St.-Mary ». Les Chastel ont effectivement remarqués que la Bête féroce « n'avait que 3 jambes ». Avec ces révélations, Mr. du Verny de la Védrines compte bien prouver avoir sérieusement blessé - peut-être même tué - le monstre.

À Langeac, le jour de la foire du premier jeudi de Carême, les Chastel sont appelés à témoigner par M. Marie, greffier du subdélégué. Les chasseurs nient alors tout en bloc, il n'ont rien vu !

« Ils m'ont dit que le rapport du sieur de La Védrines n'était pas fidèle, qu'ils n'avaient pas été à la chasse le mercredi, qu'il faisait trop mauvais temps, et qu'ils n'avaient point vu la Bête féroce » (lettre de M. Marie du 04/03/1765).

« Première mention des Chastel dans le contexte de l'histoire de la Bête – et dans des circonstances troubles. Cependant nous n'avons pas de prénoms (...) On peut se demander quelles motivations aurait eu M. de La Védrines pour citer des témoins dont il savait qu'ils

*contesteraient une affirmation fausse; quelles motivations avaient les Chastel à contester un événement véritable; ou constater un quiproquo supplémentaire dans une affaire déjà bien trouble. »*¹²

Alain Bonet résume bien le problème. Ce faux témoignage est certes très troublant...mais nous n'avons pas les prénoms desdits Chastel !

Jean ? Pierre ? Claude ? Jean-Antoine ? Jean-François ? Et encore, je ne compte pas la branche de Jean-Pierre, le frère de Jean Chastel et présumé meurtrier en cavale, qui a eu quatre fils issus de deux mariages différents...dont un autre Pierre, un autre Jean-Pierre...et **deux autres Jean-Antoine** (respectivement nés en 1736 et 1743) ! Difficile de s'y retrouver !

* * * *

Antoine Chastel, emprisonné à Saugues ?

Le 16 août 1765, le Sieur François Antoine¹³, porte-arquebuse et lieutenant des chasses de Louis XV envoyé depuis Versailles pour tuer la Bête, organise une battue générale. Deux de ses prestigieux gardes, respectivement confiés par la capitainerie royale de St-Germain et par Monseigneur le duc de Penthièvre, cherchent un passage près du bois de Mont Chauvet. Ils tombent sur trois membres de la famille Chastel, et leur demandent si l'endroit ne dissimule pas de fondrières (trous d'eau). Les paysans répondent qu'ils peuvent y passer sans problèmes. Les gardes, de leurs noms Pelissier et Lachenay, font avancer leurs chevaux...qui aussitôt s'embourbent ! L'uniforme dégoulinant de boue, le dénommé Pelissier empoigne le plus jeune des Chastel et le menace de le conduire en prison. Les deux autres paysans, hilares et

¹² *Chronologie et documentations raisonnées*, p.139, Alain Bonet (2008)

¹³ Et non « Beauterne »...

grossiers, épaulent aussitôt leurs fusils. Le garde Lachenay se jette sur le plus vieux et détourne son arme.

Tout cela aurait pu mal finir...Visiblement, ces Chastel n'ont pas peur d'affronter les autorités royales. On en matait pour moins que ça, à l'époque !

« J'ai l'honneur d'informer (...) du détail et de la hardiesse de ces mauvaises gens d'avoir osé coucher en joue nos dits gardes à brûle-pourpoint. Il est fort heureux qu'ils ne les aient pas tués et ce qu'ils auraient bien mérité en pareille occasion. »

« J'ai l'honneur de vous informer par le procès verbal ci-joint (...) de ce que j'ai fait pour éviter un plus grand malheur qui aurait pu arriver ensuite entre nos gardes et d'aussi mauvais sujets lesquels au rapport des gens du pays, commettent toutes sortes de violences (...) [Ne les faites] sortir de prison que 4 jours après notre départ de cette province; parce qu'ils sont capables de toute vengeance et de faire un mauvais coup. »¹⁴

Les trois Chastel sont incarcérés au village de Saugues jusqu'en octobre, date du départ des chasseurs du Roi après avoir « tué » la Bête ¹⁵ ...Et encore une fois, nous n'avons pas les prénoms pour les identifier. Jean Chastel, 57 ans à l'époque, a eu quatre garçons avec Anne Charbonnier. Le procès-verbal parle du « plus jeune des deux fils », or le dernier est Jean-François, 16 ans...Et n'oublions pas Claude, 23 ans !

Et toujours cette possible confusion avec la branche de Jean-Pierre Chastel, en cavale pour le meurtre de son neveu, et qui a eu lui aussi plusieurs enfants après deux mariages (avec Antoinette Montet et Anne Vesseyre). Comme nous l'avons vu plus haut, deux de ses garçons avaient pour prénoms **Jean-Antoine**...Il n'est pas interdit de penser que la tradition orale a permuté les deux frères Chastel et leurs fils respectifs !

¹⁴ Lettres de M.Antoine du 17 et 21/08/1765.

¹⁵ Qui « ressuscitera » deux mois plus tard, pour continuer à tuer jusqu'en 1767...Belle victoire des chasseurs du Roi !

* * * *

Antoine Chastel et sa hyène ramené d'Afrique ?

On a souvent qualifié la Bête de « hyène féroce » à l'époque des faits. Si la théorie d'une hyène en plein Gévaudan pour expliquer les anomalies de cette affaire est séduisante, rien dans les témoignages des victimes, ni dans le rapport de l'autopsie de la Bête de Jean Chastel (signé par le notaire royal Roch Étienne Marin) n'indique la présence d'un tel animal. La formule dentaire de la Bête (42 dents) correspond au canidé - chien ou au loup – et non au hyénidé qui en compte 32.



Dans l'hypothèse qu'Antoine Chastel ait bien ramené une hyène de ses aventures au Maroc, les soupçons ne se seraient-ils pas immédiatement portés sur lui ?...En été 1765, les chasseurs du Roi avaient leurs quartiers au château du Besset, à moins de deux kilomètres de la ferme des Chastel. De là, ils avaient l'oeil sur tout le territoire de chasse du monstre (Auvers, Nozeyrolles, Darnes, Pompeyrinc, Paulhac). Les rumeurs évoquaient bien une hyène échappée « de la ménagerie du Roi de Sardaigne » ou « de la foire de Beaucaire »...mais aucune mention des Chastel !

« Hyène » était au XVIIIe siècle une appellation naïve pour tout animal à l'identité

incertaine, aussi souvent utilisé que « loup-cervier », « loup carnassier », ou même parfois « léopard ». N'oublions pas que le comte de Buffon venait tout juste de publier le Tome IX de sa très populaire *Histoire Naturelle*, où il présentait en revue les animaux du continent Africain. Le capitaine Duhamel, officier à la brillante carrière, n'a-t-il pas écrit dans une lettre que la Bête avait le corps allongé « comme un léopard », des pattes « comme celle d'un ours », et qu'elle avait pour père « un lion » ? Il ne faut pas prendre ces sobriquets zoologiques désuets à la lettre.



* * * *

Antoine Chastel, complice du comte de Morangiès ?

Le comte Jean-François Charles de Morangiès...Voilà un autre nom resté célèbre dans l'histoire de la Bête du Gévaudan. Un nom qui évoque aussitôt une aristocratie cruelle et dépravée, une noblesse provinciale abusant de son pouvoir sur les faibles...Depuis le roman d'Abel Chevalley publié en 1936 (toujours le même !), on retrouve souvent l'idée d'un Antoine Chastel associé au puissant comte.

Selon certains auteurs, Jean-François Charles de Molette, comte de Morangiès, officier militaire aigri par la défaite de guerre de Sept Ans, âgé d'une trentaine d'années, occupait le poste de gouverneur de l'île de Minorque après la chute de Port-Mahon. Au même moment, Chastel se serait libéré des geôles algériennes où il aurait développé une profonde haine pour le genre humain. Les deux hommes se seraient

rencontrés sur les bords de la Méditerranée peu de temps avant les premières attaques de la Bête : en se mettant au service du seigneur à l'esprit pervers, le fils de Jean Chastel aurait gagné une protection pour assouvir ses propres pulsions...



Blason de la maison des Molette de Morangiès.

Une thèse qui s'est effondrée comme un château de cartes lors de la découverte de documents prouvant que le comte de Morangiès n'a jamais été à Minorque...et encore moins sous le titre de gouverneur ! ¹⁶ Il avait à l'époque contracté une toux infectieuse et sanguinolente dans les geôles ennemies (le premier bataillon du régiment du Languedoc venait de subir une cuisante défaite en Allemagne), et s'est fait soigner dans les célèbres eaux thermales de Bagnols en 1762. ¹⁷

Le comte était certes un personnage peu recommandable comme en témoignent ses nombreux scandales familiaux et financiers...Brouillé avec ses frères et sœurs, déshonoré par son père, surnommé « langue dorée » à la Cour ¹⁸, il sera incarcéré en 1773 à la Conciergerie de Paris pour des histoires de dettes. Il s'enfuira en Allemagne avant de se remarier avec Marie-Louise Joseph de Lespignière, une criminelle avec qui il partagera de nouveau la prison...et qui finira par l'assassiner. Son château de

¹⁶ Voir les travaux de Patrick Berthelot sur sa page Facebook *Bêtes du Gévaudan*.

¹⁷ *Guide des malades aux eaux de Bagnols*, J-E Dufresse de Chassigne (1856).

¹⁸ *Mémoires et analyse des travaux de la Société d'agriculture...de la ville de Mende* (1830).

Saint-Alban a depuis été transformé en hôpital psychiatrique...

Mais à ce jour, aucun document n'a prouvé de manière irréfutable la culpabilité de Jean-François Charles de Morangiès dans l'affaire de la Bête du Gévaudan. Rien dans les archives de l'Histoire de France ne prouve qu'il se soit livré au sadisme sur des enfants à la manière d'un Gilles de Rais.¹⁹

De plus, c'est plutôt au service des seigneurs de la ville de Saugues, les Châteauneuf-Randon et d'Apchier, qu'un Chastel aurait du rentrer en tant que résidant à la paroisse de la Besseyre; et non à celui de la maison des Molette de Morangiès.

* * * *

Comme le dit si bien le célèbre écrivain et homme de radio Pierre Bellemare :

« (...) *L'enfance aventureuse d'Antoine Chastel n'a jamais été prouvée et semble même invraisemblable. Ce ne sont que des racontars de village à propos d'une famille dont l'algarade avec les dragons prouve qu'elle n'était pas facile à vivre.*²⁰

¹⁹ Voir la plaquette de Serge Colin, *Défense et illustration du comte de Morangiès* (2001).

²⁰ *Les Grands Crimes de l'Histoire*, P.Bellemare/J-F. Nahmias (1986).

ILS ONT ACCUSÉS ANTOINE CHASTEL

Quelques exemples d'auteurs influencés par les écrits fantaisistes d'Abel Chevalley et d'Henri Pourrat...

- Gérard Ménatory -

Le célèbre journaliste au *Midi Libre* se lance en 1976 sur les traces de la Bête. Grand défenseur des loups (il est le fondateur du « parc à loups » en Lozère), il accuse Antoine Chastel d'avoir ramené de ses voyages...une hyène.²¹

- Jean-Jacques Barloy -

Après une étude informatique en 1980²², le cryptozoologue arrive à la conclusion d'une famille Chastel manipulée par les protestants de l'Ardèche pour tuer les paysans catholiques du Gévaudan. Lui aussi dépeint Antoine Chastel d'après les romans respectifs de Pourrat et Chevalley...

« Antoine Chastel, qui vivait dans une cabane isolée, aurait dressé des animaux, sans doute des hybrides issus du croisement du loup et du chien (...) pour les lancer contre leurs victimes »

- Raymond-Francis Dubois -

Pour le président honoraire de *L'association internationale de défense des loups*, la Bête du Gévaudan est l'instrument d'un complot mené par un « aristocrate déchu » aidé par les Chastel, « des gens douteux »...²³

²¹ *La Bête du Gévaudan*, Gérard Ménatory, 1976.

²² *La Bête...démâquée par l'ordinateur*, Jean-Jacques Barloy, Science et Vie n° 753, 1980.

²³ *Vie et mort de la Bête du Gévaudan*, Raymond-Francis-Dubois, 1988.

- Pierre Cubizolles -

Point de Bête dans son *Loups garous en Gévaudan* (1995) mais des hommes déguisés : les Chastel, assassins de père en fils...

- Michel Louis -

En 1992, le directeur du parc zoologique d'Amnéville porte le coup de grâce avec son *Innocence des loups*²⁴. Pour Michel Louis, la culpabilité du fils de Jean Chastel, allié obscur du comte de Morangiès, ne fait aucun doute... Antoine Chastel est un « sadique au sens traditionnel du terme », qui déshabille, viole et décapite les cadavres. Il vit dans les bois, « au lieu même du repaire de la Bête », se baigne dans la rivière avec elle, la suit parfois sur le terrain par soucis de « brouiller les pistes »...

« Antoine avait l'esprit fortement perturbé, révolté, avec des tendances sadiques à la recherche d'un exécutoire (...) La plupart des paysans ne s'expriment qu'en patois, ce qui ne favorise pas leur contact avec les chasseurs normands ou parisiens... Aller trouver leur curé, pour lui révéler avoir aperçu Antoine Chastel avec la Bête ou auprès d'un cadavre ? Si tant est qu'on les croit malgré l'absence de preuves, ils seraient cités comme témoins, et la vengeance des Chastel serait terrible ! »

« Le 19 juin [1767], de bonne heure le matin, Antoine Chastel perçoit le son du cor et les aboiement des limiers. Il ne sait où son père est posté. La Bête dormait, repue, près de la cabane. Antoine lui ôte sa cuirasse, puis la conduit vers son destin. L'étreint-il une dernière fois avant de la diriger vers son père ? Seuls les grands pins du mont Mouchet en furent témoins. Un coup de feu repentit. Antoine Chaste sait que tout est terminé. Il regagne sa cabane. Pour lui, c'est sans doute une nouvelle vie qui commence. »

Romanesque, affabulations, présomptions... On retrouve chez Michel Louis le

²⁴ *La Bête du Gévaudan*, Michel Louis, Perrin (Tempus), 1992 (réédité en 2003).

personnage fictif du garde-chasse dépravé, ancien esclave et gardien de fauves. Comme nous l'avons vu, ces accusations sortent tout droit d'un roman publié dans les années 30 !

Il prétend que Chastel a rencontré le comte de Morangiès sur l' île de Minorque, où ce dernier aurait tenu garnison, ce qui est également faux !...Et pourtant, son ouvrage va inexplicablement rencontrer un succès public et critique !

En 2011, Louis est l'invité de Franck Ferrand dans l'émission radio *Au coeur de l'Histoire* sur Europe 1. Vingt ans après avoir clamé « l'innocence des loups », aurait-il quelque chose de plus à apporter à l'affaire ? Ou des remords à exprimer sur ses accusations douteuses ?...Pas le moins du monde. Pour lui, Antoine Chastel reste un sadique !

- Bertrand Solet -

Auteur d'un court récit sur la Bête publié dans le magazine jeunesse *Je Lis des Histoires Vraies* (2000), il n'accuse pas vraiment le fils Chastel mais nous le dépeint fortement à partir du roman de Chevalley... « Hirsute », « la barbe en broussailles », Antoine Chastel vit « dans une cabane retirée du milieu des bois ». Il a été fait « prisonnier des pirates » et « s'occupait de leur ménagerie » en Algérie d'où il aurait ramené...une hyène !

- Roger Oulion -

Ce retraité dans le Midi puise ses sources un peu partout (notamment chez Michel Louis) et clame que *Ce n'était pas un loup !* (édition de 2013). Il voit en la Bête un vaste complot de nobles secondés par les Chastel...

André Sabba -

Soupir...Antoine Chastel est un meneur de loups... ²⁵

25 *La Bête du Gévaudan : oeuvre du Diable ou simple animal*, A.Sabba, Edifoli, 2013.

- Catherine Hermary-Vieille -

Dernier auteur en date à accuser Antoine Chastel (*La Bête* aux éditions *Albin Michel*, 2014) dans un roman truffé d'erreurs historiques et copié sans vergogne sur les œuvres respectives de Chevalley, Pourrat, et Ménatory...

« [Antoine Chastel] est un semi-marginal qui vit dans la forêt avec les bêtes, qui est à l'écart du village, qui va revenir après une expérience épouvantable. Il va s'enfermer dans cette forêt...Il va se couper de plus en plus de l'humanité (...) Cette bête va devenir très vite pour lui un moyen de se venger de toutes les humiliations qu'il a subies. Il a toujours été piétiné par la vie, et tout d'un coup, il va avoir le pouvoir. Il va devenir tout puissant, presque Dieu. Il va avoir la vie et la mort entre ses mains. Il va jouer aux échecs, quoique j'ignore si les gens du Gévaudan jouaient aux échecs, mais avec d'abord les grands chasseurs de loups, qui se jettent sur la piste de la Bête (...)

Il bat le roi, qui a échoué. Le Grand louvetier rentre à Versailles avec un leurre (...) Et puis la bête va recommencer. Et c'est cette progression d'Antoine jusqu'au moment où il va arriver au sommet. Et en sacrifiant le seul amour qu'il ait sur cette Terre, l'innocence, la pureté, il met fin à sa propre vie (...) Il est d'abord une victime, car il va subir des choses effroyables. Alors qu'il veut changer sa vie, partir, commencer quelque chose de nouveau, devenir quelqu'un. Là, il est toujours dans sa forêt, méprisé. Il a cette volonté, et tout va échouer, il va revenir encore plus marginalisé qu'il n'est parti. Antoine Chastel est quelqu'un qu'on peut admirer quelque part, car il va jusqu'au bout... du mal. »²⁶

Effarant...Antoine Chastel est à présent le mal absolu, « sans remords, sans états d'âme, comme s'il n'y avait pas de marche arrière dans ce chemin qu'il a emprunté ». Émasculé en Afrique par les pirates, obsédé par les femmes mais incapable de les satisfaire, garde-chasse sadique avec une hyène comme instrument de sa folie...Il finit abattu par son propre père, Jean Chastel, et enterré dans les bois de la Ténazeyre...Oui, vous avez bien lu, dans ce roman Antoine Chastel serait mort en 1767, à l'âge de 22 ans, sans descendance...alors qu'il est

²⁶ *Au Field de la nuit, 11/03/2014 (TF1).*

en réalité devenu père de neuf enfants, et qu'il était pratiquement octogénaire à son (véritable) décès en 1823 !

« J'ai rencontré il y a très longtemps Gérard Ménatory et longuement parlé avec lui. Pour lui, la bête n'était pas un loup pour une multitude de raisons qu'il m'a confiées... »

Madame Hermary-Vieille avoue avoir construit son ouvrage à partir de la thèse de Gérard Ménatory...qui lui même s'est fortement appuyé sur le roman d'Abel Chevalley ! On a atteint le fond des abîmes du romanesque, difficile d'aller plus bas ! D'ici à ce qu'on découvre bientôt qu'Antoine Chastel était aussi Landru ou Jack l'Éventreur !...

EN CONCLUSION

Comme toute affaire criminelle irrésolue, la Bête du Gévaudan est un enchevêtrement compliqué d'hypothèses et de théories qui s'accumulent depuis plus de deux siècles. Mais pour pouvoir se rapprocher de la vérité, il est nécessaire de s'en tenir aux faits et d'arrêter de chercher à faire du sensationnalisme. La tradition orale, déformée par des générations de conteurs et dans laquelle les romanciers puisent leurs intrigues, n'apporte rien sinon la calomnie. Devant l'absence de preuves historiques concrètes et implacables, pourquoi vouloir en inventer de toutes pièces ?

Nous avons vu que le véritable Jean-Antoine Chastel est mort sous la Restauration, presque octogénaire, et qu'il n'a jamais quitté le village de La Besseyre-Saint-Mary. Les secrets des familles finissent toujours par être découverts, surtout dans ces petits villages de montagnes (et encore plus après la Révolution), la loi du silence ne pouvant être appliquée indéfiniment. À l'époque, des essayistes publiaient déjà des recueils sur la Bête. Ils n'ont jamais eu de soupçons sur le fils de Jean Chastel. Les archives judiciaires n'ont gardées aucune trace de ses soit-disant crimes. Il n'est pas allé dans les bagnes de Toulon ou de Marseille. Il n'a pas été émasculé, pas plus qu'il n'a ramené de hyène du Maroc, et il n'était pas garde-chasse dans les bois appartenant à la baronnie des Châteauneuf-Randon.

Peut-être était-il effectivement un peu solitaire, bourru (il s'est marié à 33 ans, fort tard pour l'époque). Peut-être aimait-il parcourir les bois en compagnie de ses chiens. La tradition orale a très probablement transformé ce paysan en un personnage un peu étrange, entouré de molosses... Tout comme elle a attribué à son père le surnom du « fils de la sorcière ». De là à voir en lui un meneur de loup...

La calomnie, c'est comme la fausse monnaie : bien des gens ne voudraient pas l'avoir mais la font circuler sans scrupule.

Louis Fabien

Été 2016

QUELQUES SOURCES

La Bête du Gévaudan, F. FABRE, 1901.

La Bête du Gévaudan, A. CHEVALLEY, Gallimard, 1936.

Histoire fidèle de la bête du Gévaudan, H. POURRAT, 1946.

La Bête du Gévaudan était-elle un sadique ?, A. DECAUX, Historia N°370, 1977.

La Bête du Gévaudan, M. LOUIS, Perrin, 1992.

La Bête du Gévaudan, Je Lis des Histoires Vraies, B. SOLET, 2000.

Chronologie et documentations raisonnées, A. BONET, 2008.

Les faits, l'effet, les fées, des mots pour des maux, démo..., A. AUBAZAC, 2009.

La Bête du Gévaudan : ce n'était pas un loup !, R. OULION, (3ème édition) 2013.

La Bête, C. HERMARY-VIEILLE, Albin Michel, 2014.

Généalogie de la famille Chastel (Ancien Régime à nos jours).

Registres paroissiaux de la Besseyre (*Merci à PHIL BARNSON pour avoir mis ce document en ligne*).

Histoire des états barbaresques, J.P. LAUGIER DE TASSY, 1755.

Pratique universelle pour la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux, 1762.

L'Ancien Régime et la Révolution, A. DE TOCQUEVILLE, 1856.

Bulletin de la société d'Agriculture..., A.ANDRÉ, 1884.

Les procès du comte de Morangiès, VOLTAIRE, 1775 / M. CHASSAIGNE, 1929.

L'impossible mariage : Violence et parenté en Gévaudan, E.CLAVERIE / LAMAISON, 1983.

Histoire des gardes forestiers au XVIIIe siècle, R. BLAIS, 1986.

Défense et illustration du comte de Morangiès, S. COLIN, 2001.

La piraterie barbaresque en Méditerranée: XVI-XIXe siècle, R. COURTINAT, Gandini, 2003.

Rivalités maritimes européennes : XVIe-XIXe siècles, Presses Paris Sorbonne, 2005.

Le Droit civil français, suivant l'ordre du Code civil, C.B.M. TOULLIER.

Serial Killers : enquête mondiale sur les tueurs en série, S. BOURGOIN, 2014.

Naître sous l'Ancien Régime (web).

La population française sous l'Ancien Régime (web).

Relations entre la France et la Régence d'Alger (web).

Bêtes du Gévaudan, groupe Facebook administré par P. BERTHELOT (web)

Antoine Chastel et la Bête du Gévaudan : fiction ou réalité ?

Louis Fabien, 2016

Plaquette diffusée gratuitement par l'auteur.

Utilisation commerciale interdite.